

<p>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>UNIVERSITE NAZI BONI</p>	<p>BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice</p>
<p><i>Ann. AEP n°044 15-02-2024</i></p> 	<p>MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019</p> <p>SUR DEMANDE DE PRIX</p> <p>N°2024_005_MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM</p> <p><i>Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3773 du mardi 19 décembre 2023</i></p> <p><i>Résultat publié dans le quotidien des marchés publics n°3797 du lundi 22 janvier 2024</i></p> <p>APPROUVE LE 16 FEV. 2024</p> <p>NOTIFIE LE 19 FEV. 2024</p> <p>par O.S. no _____</p>

OBJET : Acquisition, installation et mis en service d'un groupe électrogène au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB).

TITULAIRE : MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) SARL

MONTANT DU MARCHÉ : Vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille (25 665 000) francs CFA TTC

DÉLAI DE LIVRAISON: Quarante-cinq (45) jours.



FINANCEMENT : Budget CEA/ITECH-MTV, Exercice 2024.

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019

SUR DEMANDE DE PRIX N°2024_005_MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3773 du mardi 19 décembre 2023

Résultat publié dans le quotidien des marchés publics n°3797 du lundi 22 janvier 2024

ENTRE

L'Université Nazi BONI (UNB) représenté par le Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01,
Téléphone 20 98 06 35, agissant pour le Burkina-Faso désigné ci-après par le terme
« Administration »

d'une part



ET

MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) SARL, représenté par le **Gérant Dieudonné LANKOANDE** téléphone **70 22 03 92**, inscrit au registre de commerce sous le N° **BF- OUA-01-2023-M-11705, IFU N°00095987 N**, faisant éléction de domicile à Ouagadougou désigné ci-après par le terme « Titulaire».

d'autre part

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019

SUR DEMANDE DE PRIX N°2024_005_MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3773 du mardi 19 décembre 2023

Résultat publié dans le quotidien des marchés publics n°3797 du lundi 22 janvier 2024

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Le présent marché a pour objet : **Acquisition, installation et mis en service d'un groupe électrogène au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB).**

2. Le délai de livraison du marché est **Quarante-cinq (45) jours.**

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- la lettre de soumission ;
- le Cahier des clauses administratives particulières ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- le bordereau des prix unitaires;
- le bordereau des quantités et des prix ;
- le Cahier des clauses techniques générales ;
- le Cahier des clauses administratives générales ;
- les ordres de commande.



4. Le montant du marché est de **vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille (25 665 000) francs CFA TTC.**

5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019

SUR DEMANDE DE PRIX N°2024_005_MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3773 du mardi 19 décembre 2023

Résultat publié dans le quotidien des marchés publics n°3797 du lundi 22 janvier 2024

7. Les paiements seront effectués par l'Agent comptable de l'UNB sur le compte: Code banque BF108 ; Code guichet 01001; Numéro de compte 000100073727 Clé RIB 69; ouvert dans les livres de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) au nom de Magasins Généraux du Faso.

En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

Ont signé

Le titulaire
« Lu et approuvé »




Dieudonné LANKOANDE

Ouagadougou, le 05/02/2024

Pour l'Autorité contractante




N. Hubert SOUGOURI

Bobo-Dioulasso, le 07/02/2024

L'Autorité d'Approbation de l'UNB

Bobo-Dioulasso, le 10 FEV. 2024

ENREGISTRE A LA RECETTE DES IMPÔTS
Direction des Moyennes Entreprises du Centre II
Le 29 FEV 2024 Folio 156
Bordereau 04/01 Case 1824
Reçu six cent cinquante deux mille cinq cents (652500) Francs
N° Quittance 20240205347



Pr. Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



Hamadou QUEDRAOGO
Inspecteur des Impôts



Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)



Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

[L'Autorité contractante sélectionne et insère le texte approprié en utilisant les exemples fournis ci-dessous ou un texte différent acceptable; et supprime le texte en italiques]

CCAG 1.1 (h)	L'Autorité contractante est : <i>Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso</i>
CCAG 1.1 (m)	Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : <i>Université Nazi Boni</i>
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms [dernière Version]
CCAG 8.1	<p>Aux fins de notification, l'adresse de l'Autorité contractante sera :</p> <p>À l'attention de : Mamadou SOURABIE</p> <p>N° et rue :</p> <p>Étage/n° de bureau : Rez de chaussée du R+2 au Centre de Formation et de Recherche (CFR)</p> <p>Ville : Bobo-Dioulasso</p> <p>Boite postale : 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01</p> <p>Pays : Burkina Faso</p> <p>Téléphone : 20 98 06 35/01 51 46 51</p> <p>Télécopie : <i>Néant</i></p> <p>Adresse électronique : lesourabie@gmail.com</p>
CCAG 10.2	<p><i>Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leurs différends devant l'Autorité de régulation de la commande publique, il sera à la juridiction administrative compétente du Burkina Faso. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Attributaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenue dans le Marché. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de la clause 10.1 a) du CCAG dans le document de demande de prix.]</i></p> <p><i>Note explicative à l'intention des candidats : Au moment de la finalisation du marché la clause 10.1 (a) du CCAG sera retenue dans le cas où le Marché est passé avec un soumissionnaire ressortissant d'un État membre de l'UEMOA. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un Soumissionnaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA :</i></p> <p><i>« La Clause 10.1 a) du CCAG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage ».</i></p>
CCAG 12.1	<p>Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire : [insérer la liste des documents requis, par exemple un connaissance négociable, un connaissance maritime non négociable, un connaissance aérien, un bordereau d'expédition de chemin de fer, un bordereau d'expédition routier, un certificat</p>



	<p>d'assurance, un certificat de garantie du Fabricant ou du Titulaire, un certificat d'inspection délivré par une agence d'inspection particulière, des détails relatifs à l'embarquement spécifiés par l'usine du Titulaire]</p> <p>Les documents ci-dessus sont à recevoir par l'Autorité contractante une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.</p>
CCAG 14.1	<p><i>Le prix des Fournitures livrées et/ou Services connexes exécutés « sera ferme »</i></p> <p><i>Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après :</i></p> $P_1 = P_0 (a L_1/L_0 + b_i M_1/M_0)$ <p><i>dans laquelle:</i></p> <p>P_1 = Prix actualisé.</p> <p>P_0 = Prix du marché (prix de base).</p> <p>a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché.</p> <p>b_i = pourcentage estimé de l'élément (d'indice i) représentant les matières et matériaux dans le Prix du marché.</p> <p>L_0, L_1 = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</p> <p>M_0, M_1 = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</p> <p><i>La somme des éléments a et b_i doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée.</i></p> <p><i>La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.</i></p>
CCAG 15.1	<p>Exemples</p> <p>Clause 15.1 du CCAG : La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont :</p> <p>Règlement des Fournitures :</p> <p>Le règlement sera effectué comme suit : par virement bancaire sur le compte Code banque BF108 ; Code guichet 01001; Numéro de compte 000100073727 Clé RIB 69; ouvert dans les livres de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) au nom de Magasins Généraux du Faso.</p>
CCAG 15.4	Le taux d'intérêt moratoire est le taux d'intérêt légal de la BCEAO majoré d'un point.
CCAG 16.1	<p>Cocher le cas échéant</p> <p>Régime fiscal de droit commun : X</p> <p>Autre régime : Sans objet</p>
CCAG 17.1	Le montant de la garantie de bonne exécution sera : 5 % du montant du marché
CCAG 17.3	La garantie de bonne exécution sera : « une garantie bancaire ».



CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : <i>D'origine</i> _____
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur DPX rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Les Inspections et Essais sont : <i>[La vérification de la conformité des prescriptions techniques avec celles qui figurent sur le dossier de demande de prix.</i>
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à: <i>l'Université Nazi Boni</i> _____
CCAG 26.1	Les pénalités de retard s'élèvent à <i>1/2000^{ième} du montant du marché par jour de retard.</i>
CCAG 27.5	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : quinze (15) jours





MAGASINS GÉNÉRAUX DU FASO SARL

- Tous travaux d'Électricité, Climatisation et Télécommunication
- Constructions Métalliques - Bâtiments et Travaux Publics - Matériels Bureauques

BP : 1847 Ouagadougou, 1200 Logements - Cel : 70 22 03 92 - Burkina Faso

FACTURE PROFORMA N°01/02/2024

Objet : Acquisition d'un groupe électrogène au profit du CEA/ITECH-MTV de l'Université Nazi BONI; Lot unique.

MAGASINS GÉNÉRAUX DU FASO SARL
BP 1847 OUAGA 1200 LOGEMENTS

DEMANDE DE PRIX
N° 2024-005/MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM

N° de prix	Désignations	Date de livraison (délais)	Quantité (Nombre d'unités)	Prix unitaire hors TVA (FCFA)	Prix total hors TVA (F CFA)
1	Fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène de 100KVA minimum y compris toutes sujétions de pose	45 Jours	1	21 750 000	21 750 000
MONTANT TOTAL HTVA					21 750 000
MONTANT TOTAL TVA 18%					3 915 000
MONTANT TOTAL TTC					25 665 000

ENREGISTRÉ A LA RECEPTION DES IMPÔTS
Direction des Moyennes Entreprises du Centre
Le 29 FEB 2024
Bordereau Recu. 04/02/24
N° Quittance 20240820005317

INSPECTEUR DES IMPÔTS

TIBRE FISCAL BURKINA FASO 500 FRANCS

Arrêter la présente facture proforma à la somme de : Vingt Cinq Millions Six Cent Soixante Cinq Mille (25 665 000) Francs CFA TTC.

Ouagadougou, le 01 Février 2024



Le Gérant

Dieudonné LANKOANDE

MAGASINS GÉNÉRAUX DU FASO (MGF) SARL
Le Gérant



BSIC BURKINA

**BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE
BSIC-BURKINA FASO**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

000100073727 25 Janvier 2024 à 11 H 31

MAGASINS GÉNÉRAUX DU FASO
02 BP 6030 OUAGADOUGOU 02
ZONE 1 SECTEUR 43
OUAGADOUGOU

CODE BIC.....: BSAHBFBF
CODE BANQUE: BF108
CODE GUICHET.....: 01001
NUMÉRO DE COMPTE.....: 000100073727
CLE RIB: 69
CLE IBAN: 39
DOMICILIATION: 0108-Agence Siège
IBAN.....: BF42BF1080100100010007372769



SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)
Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77
Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le **19 FEV. 2024**

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019

SUR DEMANDE DE PRIX N°2024_005_MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3773 du mardi 19 décembre 2023

Résultat publié dans le quotidien des marchés publics n°3797 du lundi 22 janvier 2024

- Objet** : Acquisition, installation et mis en service d'un groupe électrogène au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB).
- Titulaire** : MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) SARL
- Montant du marché** : Vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille (25 665 000) francs CFA TTC.
- Délai d'exécution** : Quarante-cinq (45) jours.
- Financement** : Budget CEA/ITECH-MTV, exercice 2024.

ORDRE DE SERVICE 2024/ 019/MESRI/SG/UNB/DAF

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

- 1- Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.
- 2- La date du **19 FEV. 2024** est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.
- 3- Le délai d'exécution est Quarante-cinq (45) jours.
- 4- La date du **03 AVR. 2024** est retenue comme date de fin d'exécution.
- 5- Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par N. Hubert SOUGOURI, Directeur de l'Administration et des Finances de l'UNB.

Le Président,



NOTIFICATION

Le **19 FEV. 2024**, je soussigné N. Hubert SOUGOURI déclare m'être rendu au siège de MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) SARL et avoir remis à son Directeur ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service.

Le DAF de l'UNB,

Le Titulaire

N. Hubert SOUGOURI



Dieudonné LANKOANDE

01/02

DIRECTION DES MOYENNES ENTREPRISES DU
CENTRE II
RECETTE DES IMPOTS



Quittance de paiement

Quittance N° : QIT20248202005347 du 29/02/2024

Délivrée à 00095987N MAGASINS GENERAUX DU FASO

Impôts :

AUTRES DROITS D'ENREGISTREMENT (Réf marché MARCHE N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019) (Déclaration)	652 500
DROITS FIXES (Réf marché MARCHE N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019) (Déclaration)	6 000

Total:	658 500
---------------	----------------

Règlement joint à l'ordre de **RECEVEUR DES IMPOTS ET DES BRIGADES**
Avis De Crédit N° 268595/35117 du 28 Février 2024

658 500

Arrêté la présente quittance à la somme de : **Six cent cinquante huit mille cinq cents francs CFA**

L'agent émetteur

 Rohan Roland BAMBARA

Pour le développement économique et social du Burkina Faso

Impri-nord: 70 15 08 04

DIRECTION GENERALE
DES IMPÔTS



FICHE DE DÉCOMPTÉ FISCAL

REFERENCES DU MARCHÉ

N° enreg: ACT202482000925

N° TR: TR202482008219

Ref. marché MARCHE N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/0019	Date 16/02/2024	Objet ACQUISITION,INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PROFIT DU CEA/ITECH-MTV DE L'UNB	Imputation BUDGET CEA/ITECH-MTV 2024
Commanditaire: UNIVERSITE NAZI BONI			
Attributaire(IFU, nom et adresse): 00095987N MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF SARL)			
02 BP 6030 OUAGA 02			

DECOMPTÉ DES IMPÔTS, DROITS ET TAXES RATTACHES AU PRESENT MARCHÉ

	Base	Taux	Net à payer
Droit d'enregistrement	21 750 000 Exonération = Référence	3 %	652 500
Patente sur marché	21 750 000 Exonération = Référence	2 % PAIEMENT A L'ENREGISTREMENT	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 750 000 Exonération = Référence	18 %	3 915 000
<i>La direction des moyennes entreprises du centre ii certifie exacts les renseignements ci-dessus.</i>			
Fait à OUAGADOUGOU , le 22/02/2024			



P.O.
[Signature]
O. Damane



MAGASINS GÉNÉRAUX DU FASO SARL

- Tous travaux d'Electricité, Climatisation et Télécommunication
- Constructions Métalliques - Bâtiments et Travaux Publics - Matériels Bureauques

BP : 1847 Ouagadougou, 1200 Logements - Cel : 70 22 03 92 - Burkina Faso

A

Université Nazi BONI - Bobo Dioulasso

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Article N°	Désignation	Unité	Quantité	Observations
1	Marché N° EPE-UNB-CEA /09/01/ 02/80/2024/00019 sur DEMANDE DE PRIX N°2024-005-MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM portant Acquisition, installation et mis en service d'un groupe électrogène au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni (UNB). Enregistré aux Impôts.	Unité	4	
2	Cauton de bonne exécution Réf.CBE/N°240119	Unité	1	

Ouagadougou, le 25 Mars 2024

Le Gérant

Dieudonné LANKOANDE

ORIGINAL



BSIC

BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

Réf.CBE/N°240119

UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)

CAUTION DE BONNE EXECUTION DE FCFA 1.283.250

ATTENDU QUE « **MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) SARL** », 02 BP 6030 OUAGADOUGOU 02, ci-après désigné comme « **l'Entrepreneur** » s'est engagé, en exécution du Marché N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019 sur demande de prix N° 2024-005-MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM relative à **l'acquisition d'un groupe électrogène au profit du Centre d'Excellence Africaine en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB)** (Relatif à « objet du marché »).

ET QUE vous avez stipulé dans ledit Marché que l'entrepreneur vous remettra une garantie de bonne exécution de ses obligations, représentant 5% du montant du Marché ;

ET QUE nous, **BSIC BURKINA FASO-S.A.**, 10 BP 13701 Ouagadougou 10, avons convenu de donner cette Garantie à l'entrepreneur ;

DES LORS nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à votre égard, au nom de l'entrepreneur, pour un montant maximum de **UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.283.250) FRANCS CFA.**

Et nous nous engageons à vous payer, dès réception de votre première demande écrite, déclarant que l'entrepreneur ne se conforme pas aux stipulations du Marché, et sans argutie ni discussion, toute(s) somme(s), dans les limites de **UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.283.250) FRANCS CFA** ci-dessus stipulée(s), sans que vous n'ayez à prouver ou à donner les raisons ni le motif de votre demande ou du montant indiqué ci-dessus.

La présente Garantie demeurera valable jusqu'à la réception provisoire.

Fait à Ouagadougou, le 25 Mars 2024

**La Directrice du Département
des Engagements**


Josiane IMA



**Le Directeur du Département
Commercial**


Lakiry Abdoulaye DIARRA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

BURKINA FASO
.....
Unité-Progress-Justice

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI

PRESIDENCE

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE, D'ANALYSE ET DE DELIBERATION

Relatif à la demande de prix N° 2024-005/MESRI/SG/UNB/CEA/TECH-MTV/SPM

pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène au profit du CEA/TECH-MTV de l'Université Nazi BONI

Source de financement : Budget du CEA/TECH-MTV, Exercice 2024, sur fonds IDA suivant accord de financement numéro 6388-BF.

Référence de la lettre de convocation de la CAM : N° 2023-021/MESRI/SG/UNB/PRM du 20 décembre 2023

Référence de publication de l'Avis dans le quotidien des marchés publics : N° 3773 du mardi 19 décembre 2023

Date de dépouillement : jeudi 28 décembre 2024

Nombre de lot : lot unique

I. **EVALUATION DE LA RECEVABILITE DES OFFRES**

N° d' Ordre	Soumissionnaires	Date de dépôt	Heure de dépôt	ASF	CNF	AIRC	DRETSS	Att. CNSS	AJE	Reçu D' achat	Caution (en FCFA) 700 000	Montant Lu (en FCFA)	Délai de validité	Observations
1	SOTEEMA	27/12/2023	15h07 mn	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FC	CAISSE BAORE	23 954 000 TTC	60 jours	Recevable
2	MGF	28/12/2023	07h26 mn	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FINEC BURKINA	25 665 000 TTC	60 jours	Recevable
3	COMINA SERVICES	28/12/2023	07h27 mn	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FINEC BURKINA	19 526 210 HT	60 jours	Recevable
4	WATAM SA	28/12/2023	07h30 mn	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FC	WITTI FINANCE	21 000 000 TTC	60 jours	Recevable
5	NEEMBA BURKINA	28/12/2023	07h34 mn	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FC	CORIS BANK	23 641 300 TTC	60 jours	Recevable
6	STGE	28/12/2023	08h50 mn	FC	FC	FC	FC	FC	FC	FC	MICRO-AID	21 865 400 TTC	60 jours	Recevable

A l'issue de l'ouverture des offres et au regard des résultats contenus dans le tableau ci-dessus, toutes les offres ont été déclarées recevables.

II - EVALUATION TECHNIQUE DES OFFRES

5	NEEMBA BURKINA	- Une camionnette Pick Up TOYOTA 11 KP 5077 : FC	BAZIE Michael - Diplôme/Ingénieur Génie électrique : FC - Expérience globale dans le domaine/17ans : FC - Expérience dans les positions similaires/17 ans : FC	- A/ Caractéristiques de l'ensemble : Non conforme : Propose 100 KVA pour la « puissance en service continu » au lieu de 110 KVA minimum demandés dans le DAO ; - B/ Caractéristiques du moteur : FC - C/ Caractéristiques de l'alternateur : FC - D/ Caractéristiques du tableau de groupe : FC - E/ Caractéristiques de l'inverseur de sources : FC - F/ Prospectus à fournir : FC - G/ Plan du hangar et du massif à fournir : Non fourni	Non Conforme Caractéristiques de l'ensemble : Le soumissionnaire propose 100 KVA pour la « puissance en service continu » au lieu de 110 KVA minimum demandés dans le DAO ; Le soumissionnaire n'a pas joint le plan du hangar et du massif.
6	STGE	- Une camionnette Pick Up NISSAN 11 JK 6468 : FC	SAMANDOU GOU K. Rachide - Diplôme/Ingénieur Génie électrique : FC - Expérience globale dans le domaine/5ans : FC - Expérience dans les positions similaires/5 ans : FC	- A/ Caractéristiques de l'ensemble : FC - B/ Caractéristiques du moteur : FC - C/ Caractéristiques de l'alternateur : FC - D/ Caractéristiques du tableau de groupe : FC - E/ Caractéristiques de l'inverseur de sources : FC - F/ Prospectus à fournir : Fourni non conforme : une partie du prospectus est en anglais - G/ Plan du hangar et du massif à fournir : Non fourni	Non Conforme Une partie du prospectus fourni est en anglais Le soumissionnaire n'a pas joint le plan du hangar et du massif.

III- EVALUATION FINANCIERE DES OFFRES

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre en FCFA		Observations et classement
		Lu	Corrigé	
01	SOTEEMA	23 954 000 TTC	23 954 000 TTC	Conforme
02	MGF	25 665 000 TTC	25 665 000 TTC	Conforme
03	COMINA SERVICES	19 526 210 HT	19 526 210 HT	Conforme
04	WATAM SA	21 000 000 TTC	21 000 000 TTC	Conforme
05	NEEMBA BURKINA	23 641 300 TTC	23 641 300 TTC	Conforme

05	NEEEMBA BURKINA	23 641 300 TTC	23 641 300 TTC	Non Conforme Caractéristiques de l'ensemble : Le soumissionnaire propose 100 KVA pour la « puissance en service continu » au lieu de 110 KVA minimum demandés dans le DAO ; Le soumissionnaire n'a pas joint le plan du hangar et du massif.
06	STGE	21 865 400 TTC	21 865 400 TTC	Non Conforme Une partie du prospectus fourni est en anglais ; Le soumissionnaire n'a pas joint le plan du hangar et du massif.

VI. DELIBERATION

A l'issue des évaluations techniques et financières ci-dessus, la CAM propose l'attribution du marché relatif à la demande de prix N° 2024-005/MESRI/SG/UNB/CEA/TECH-MTV/SPM pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène au profit du CEA/TECH-MTV de l'Université Nazi BONI au soumissionnaire **MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF)** pour un montant de **vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille (25 665 000) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Ont signé :

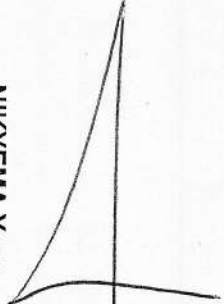
Le Président de la CAM

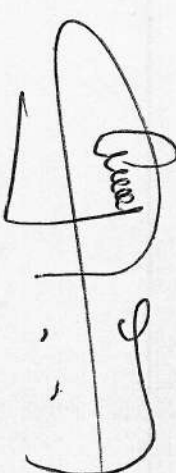
 La Personne Responsable des Marchés / PRM
Mamadou SOURABIE
 PRM/UNB

Le Rapporteur
 Le Chef de Service

Salimata NAKOULMA
 Représentant DAF/UNB

Membres


 Direction Régionale du Budget des Hauts-Bassins
 Service du Budget
NIKYEMA Yaya
 Représentant DRB


COMPAORE W. Ousmane
 Electricien IUT/UNB

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITE NAZI BONI

PRESIDENCE

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES

N° 2024- MESRI/SG/UNB/P/PRM

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Bobo-Dioulasso, le

31 JAN 2024

**La Personne Responsable des
Marchés**

A

Monsieur le Responsable de
MAGASINS GENERAUX DU FASO
(MGF), Tél : 64 21 35 35
Ouagadougou

Objet : Lettre de notification

Monsieur,

La présente a pour but de vous notifier que votre offre en date du 28 décembre 2023 relative à la demande de prix N° 2024-005/MESRI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM dont l'avis a été publié dans la revue des marchés publics N°3773 du 19 décembre 2023 pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène au profit du CEA/ITECH-MTV de l'UNB d'un montant de vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille (25 665 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours, est acceptée par nos services.

Vous voudriez bien prendre attache avec la Direction de l'Administration des Finances (DAF) de l'UNB en vue de la signature diligente du contrat dans un délai de trois (03) jours ouvrables suivant la réception de la présente notification.

Il vous sera demandé dès l'approbation du contrat de fournir la garantie de bonne exécution, conformément au CCAG, en utilisant le formulaire de garantie de bonne exécution de la Section VII, Formulaires du marché.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Reçu ce jour 1er/02/2024

70
22
03
92



Diendonné LANKOANDE

Mamadou SOURABIE

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Chevalier de l'Ordre du Mérite burkinabè

Résultats provisoires

UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)

Relatif à la demande de prix N° 2024-005/MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM
pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène au profit du CEA/ITECH-MTV de l'UNB
Date d'ouverture des plis : Jeudi 28 décembre 2023

Source de financement : Budget du CEA/ITECH-MTV, Exercice 2024, sur fonds IDA suivant accord de financement numéro 6388-BF.
Référence de la publication de l'avis dans le quotidien des marchés publics : N° 3773 du mardi 19 décembre 2023
M = 24 823 200 BI = 21 099 720 BS = 28 546 680

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre en FCFA		Observations et classement
		Lu	Corrigé	
01	SOTEEMA	23 954 000 TTC	23 954 000 TTC	Non conforme Le soumissionnaire propose 100 KVA pour la « puissance en service continu » au lieu de 110 KVA minimum demandés dans le DAO ; Le technicien supérieur en électricité OUEDRAOGO Francis Ibrahim a un diplôme BAC+2 au lieu d'un diplôme BAC+3 demandé dans le DAO
02	MGF	25 665 000 TTC	25 665 000 TTC	Conforme, classé 1^{er}
03	COMINA SERVICES	19 526 210 HT	19 526 210 HT 23 040 928 TTC	Non Conforme Le soumissionnaire n'a pas proposé de caractéristiques au niveau du tableau de groupe ; Le soumissionnaire n'a pas proposé de caractéristiques au niveau et de l'inverseur de sources
04	WATAM SA	21 000 000 TTC	21 000 000 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse
05	NEEMBA BURKINA	23 641 300 TTC	23 641 300 TTC	Non Conforme Caractéristiques de l'ensemble : Le soumissionnaire propose 100 KVA pour la « puissance en service continu » au lieu de 110 KVA minimum demandés dans le DAO ; Le soumissionnaire n'a pas joint le plan du hangar et du massif.
06	STGE	21 865 400 TTC	21 865 400 TTC	Non Conforme Une partie du prospectus fourni est en anglais ; Le soumissionnaire n'a pas joint le plan du hangar et du massif.
Attributaire :		MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) pour un montant de vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille (25 665 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours		

MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE BOBO-DIOULASSO

Liste des candidats retenus pour la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de Bobo-Dioulasso (MAC-B) à consulter pour les demandes de cotation, au titre de l'année 2024.

Référence de la publication de l'avis : RMP n°3786 du vendredi 5 janvier 2024

Date limite de dépôt : 15 janvier 2024. Date de dépouillement : 15 janvier 2024. Nombre de plis reçus : 63

**LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR DOMAINE SUIVANT L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2023-001/MJDHRI/DGAP/DRAP-CAB/MAC-B/SI DU 21 DECEMBRE 2023**

N°	Nom de l'entreprise	N° IFU	Référence RCCM	N° de téléphone	Décision
1. Achat de fournitures de bureau					
1	A.C.O.R BURKINA	00003046 G	BF OUA 2001 A2664	70206305	Retenu
2	AL BARKA DU FASO	0003605 T	BF BBD 2017 M1722	70804664	Retenu
3	AL RAYANE DU FASO	00171572 W	BF BBD 2021 A1910	76280535	Retenu
4	CGRE SARL	00203704 R	BF BFR 012023 B1200326	70529687	Retenu
5	DIVINE ALLIANCE MULTI SERVICES	00163966 Z	BF OUA 2021 B8529	61080898	Retenu
6	E.KOM	00050975 Y	BF BBD 2013 A804	76601273	Retenu
7	E.O.MAR	00197393 Y	BF BBD 09 2023 A1000298	66842525	Retenu
8	ETABLISSEMENT ARAHMA	00083222 N	BF BBD 2016 A1807	76308094	Retenu
9	GE.D.I.F	00172565 F	BF BBD 2022 A0068	70849363	Retenu
10	GPS SARL	00176386 Z	BF OUA 2022 B3265	70355373	Retenu
11	HOPE MULTI SERVICES	00128245 B	BF OUA 2019 A9085	73753043	Retenu
12	IBROSS SERVICES	00139640 Y	BF BBD 2020 A0799	70695517	Retenu
13	IDEAL +	00173768 T	BF BBD 2022 B0218	70849363	Retenu
14	KBC	00174957 F	BF OUA 2022 B2185	70676028	Retenu
15	KD KONE DIAKALIA	00001031 F	BF BFR 2017 A003	75765107	Retenu
16	MO'S WORKSTATION	00051686 J	BF BBD 2013 A882	76618397	Retenu
17	NAFA BARA	00198095 F	BF OUA 01 2023 B01202962	79061064	Retenu
18	OPE SERVICE	00180306 V	BF BBD 01 2022 B130803	70096165	Retenu
19	OUSKA PRESTATION	00191273 J	BF BBD 01 2022 A10 1851	78964926	Retenu
20	SANKARA PELGA	00195052 D	BF OUA 01 2023 B13 00881	78823383	Retenu
21	SBCP	00147710 U	BF BBD 2020 A1724	70644949	Retenu
22	SFGPM	00199191 S	BF OUA 01 2023 B1203657	78959787	Retenu
23	SINS	00130092 U	BF BBD 2019 A1544	71027099	Retenu
24	SOMAF SARL	00176869 Z	BF BBD 2022 B0507	76764539	Retenu
25	SOUWIE	00035331 T	BF OUA 2011 A3727	70786828	Retenu
26	UNIVERS DISTRIBUTION	00100991 C	BF BBD 2018 A0185	76103736	Retenu
27	WENWOUBDA SERVICE INTERNATIONAL	00038646 E	BF BBD 2012 A205	20954605	Retenu
2. Achat de médicaments					
1	ASTECH	00061283 S	BF OUA 2019 M1685	64000063	Retenu
2	PHARMACIE Mah-Ta	000139300 D	BF BBD 2020 B0810	20982825	Retenu
3	PHARMACIE REMEDIS	00061809 N	BF BBD 2014 B1209	20970952	Retenu
4	PHARMACIE SANITAS	00100694 A	BF BBD 2018 B0113	20972242	Retenu



SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES
FINANCES

01 BP. 1091 BOBO-DIOULASSO 01
Tél. : (00226) 20 -98-27-58
Fax : 20- 98-25-77

N° 2024-001/MESRI/SG/UNB/DAF

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Directeur de l'Administration des Finances de l'Université Nazi BONI (UNB), certifie que « **MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) SARL** » et « **MAGASINS GENERAUX DU FASO** » désignent la même entreprise.

En foi de quoi le présent certificat administratif a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Bobo-Dioulasso le 05/02/2024

N. Hubert SOUGOURI

Ampliation :

- DCMEF
- AC
- Archives / Chrono



Bobo-Dioulasso, le 18/06/2024

N°2024-003/MESRI/SG/UNB/DAF

Le Directeur de l'Administration des Finances,

A

**Monsieur le Directeur Général de MAGASINS
GENERAUX DU FASO (MGF) SARL
OUAGADOUGOU**

Objet : Première mise en demeure

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de l'exécution du Budget CEA/ITECH-MTV, Exercice 2024, votre entreprise est titulaire du marché public N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2024/00019 relatif à l'acquisition, installation et mis en service d'un groupe électrogène au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB) suivant demande de prix N°2024_005_MESRI/SG/UNB/P/PRM du 19 décembre 2024 pour un montant de vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille (25 665 000) francs CFA TTC.

Vous avez été notifié le 19/02/2024 pour le démarrage de la livraison dudit marché pour un délai de quarante cinq (45) jours.

Il m'a été donné de constater que le délai d'exécution du marché a expiré et à la date d'aujourd'hui, nous sommes au regret de constater que cette livraison n'est toujours pas faite.

Compte tenu du retard d'exécution, je vous mets en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de livrer conformément aux clauses du contrat au plus tard le 25 juin 2024.

Passé ce délai, les clauses prévues par la réglementation en vigueur sur la commande publique notamment la résiliation sera appliquée.

Tout en vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.

Ampliation :

- CABINET
- PRM,
- DCMEF

N. Hubert SOUGOURI